

---

## **Enquête publique pour l'élaboration de la Carte Communale de Bussière-Dunoise**

La Carte Communale est le document d'urbanisme qui vise à mettre en place une organisation permettant la maîtrise de l'étalement urbain en lien avec la politique de l'habitat, le développement et/ou le maintien d'une activité économique et commerciale équilibrée, créatrice d'emplois et répartie en priorité sur le bourg tout en essayant de limiter les déplacements. Enfin, ce projet préserve l'identité du territoire « nature » en assurant la pérennité des exploitations et des espaces agricoles, ainsi que la préservation et la valorisation des espaces naturels et paysagers dans une logique de développement durable.

Dans ce cadre, une enquête publique est lancée pour une durée de 33 jours pleins et consécutifs, du lundi 19 février au vendredi 23 mars 2018 inclus.

Le dossier de Carte Communale est composé d'une note de présentation synthétique et d'un rapport de présentation (qui comprend notamment un diagnostic, un état initial de l'environnement enrichi d'une évaluation environnementale du projet...), complétés des documents cartographiques : carte des Servitudes d'Utilité Publique, de la Trame Verte et Bleue, plans de zonage.

Ce dossier, annexés des avis des personnes publiques associées, dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, ainsi qu'un registre d'enquête publique, sera consultable à la Mairie de Bussière-Dunoise :

- en version papier,
- en version numérique par l'intermédiaire d'un ordinateur mis à disposition du public.

Le public pourra prendre connaissance de l'ensemble des pièces du dossier aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie et consigner éventuellement ses observations sur le registre à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet.

Les observations pourront également être adressées par écrit et pendant la même période au Commissaire Enquêteur, Monsieur Dominique BERGOT, Mairie de Bussière-Dunoise, place de l'Eglise, 23320 Bussière-Dunoise ou sur la boîte mail dédiée à cette enquête publique : [enquete.publique@agglo-grandgueret.fr](mailto:enquete.publique@agglo-grandgueret.fr).

L'ensemble du dossier ainsi que le registre complété pourra être consulté via le site internet de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : <http://www.agglo-grandgueret.fr/carte-communale-de-bussiere-dunoise>.

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret  
9 avenue Charles de Gaulle  
BP302  
23006 Guéret Cedex  
Tél. 05.55.41.04.48 – Fax 05.55.41.13.01  
[direction.generale@agglo-grandgueret.fr](mailto:direction.generale@agglo-grandgueret.fr)  
[www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr)

**CONTACT PRESSE :**

**Camille MOREAU** : Chargée de Communication – [service.communication@agglo-grandgueret.fr](mailto:service.communication@agglo-grandgueret.fr) –  
05.55.41.72.71 ou 06.30.97.08.42